



FICHE DU POSTE D' AGENT DE HAUTE MAITRISE TECHNICIEN EN URBANISME ET ARCHITECTURE

1 -DIPLOMES ET FORMATIONS

- Baccalauréat +Diplôme de technicien en Urbanisme et Architecture ;

2 -EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

- Une expérience professionnelle est souhaitable ;

3 -COMPETENCES REQUISES :

- Avoir des connaissances des normes régissant la construction et l'aménagement (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement,...) ;
- Maitrise des lois et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture, en matière de planification et gestion urbaine ;
- Maitrise des outils informatiques en relation avec le domaine de l'urbanisme (Autocad, Archicad, Photoshop, techniques 3D),

4 -MISSIONS ET DESCRIPTION DE POSTE :

Ce poste a pour taches principales :

- Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des ensembles immobiliers et ce conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Participer aux commissions d'examen des dites demandes ;
- Procéder à la pré-instruction des projets de lotir et de construire ;
- Participer aux commissions de contrôles des chantiers ouverts ;



- Participer à l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR,...) et ce conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Participer à l'élaboration et le suivi des études générales en urbanisme et en architecture (charte architecturale, projets de mise à niveau, plan de restriction, transport, espaces verts,...) ce conformément aux procédures en vigueur.
- Classement et Archivages des dossiers ;

5 -DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Toute candidature doit être accompagnée :
- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une copie de la CIN ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires,

6 -ENVOI DES CANDIDATURES :

- Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Settat ou envoyés par courrier postal à son siège Boulevard Hassan II n° 11 BP 532 au plus tard le **19 Octobre 2023 à 16h30mn.**

**LES DOSSIERS DOIVENT ETRE TRANSMIS SOUS PLI FERME
A L'AGENCE URVAINE DE SETTAT
SIS 11 BD HASSAN II BP 532 SETTAT
AVANT LE 19 OCTOBRE 2023**



Agence Urbaine de Settat

✉ 11, Avenue Hassan II Settat B.P : 532 ☎ : 0523 40-17-16 / 40-17-23 ; Fax : 0523 72-22-34
E-mail : aus@menara.ma Site Web : <http://www.ausettat.org>

